

Les pratiques alternatives au cœur d'une approche système

Le Cahier des charges de l'Agriculture Biologique stipule, qu'en première intention, face à un animal malade, l'éleveur doit avoir recours aux médecines alternatives, à condition qu'elles soient efficaces.. Loïc GUIOULLIER, vétérinaire pratiquant l'homéopathie dans le département de la Mayenne, aime bien s'appuyer sur ce que préconise le cahier des charges afin d'évaluer sa pratique et aussi celle des éleveurs qui font appel à ses services.

✎ **Loïc GUIOULLIER**

(Vétérinaire praticien pratiquant l'homéopathie en Mayenne)

Poser le bon diagnostic

Il faut aussi reconnaître qu'en la matière, celle de l'appréhension de l'animal malade et de la maîtrise des médecines alternatives, il nous (vétérinaires et éleveurs) reste encore beaucoup de marge de progrès possible. Cela signifie, pour moi, que conduire un élevage en Agriculture Biologique et soigner l'animal malade demeure un domaine de recherche, de réflexion, de raisonnement où le dogmatisme n'a pas ou plus de place. Et ce n'est pas le débat actuel sur les antibiotiques qui viendra me contredire....

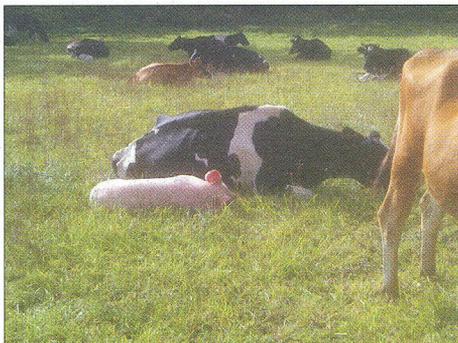
Car, avant de parler thérapeutique, même alternative, il faut tirer une leçon de ce débat actuel : face à l'animal malade, nous pensons tous de façon hâtive, solution « médicamenteuse » avant même d'avoir fait le tour complet de l'animal ou de son environnement et d'avoir précisé un diagnostic complet. Cette remarque est fondamentale, car il ne faudrait pas refaire avec les médecines alternatives et ses médicaments, les mêmes erreurs que l'allopathie. Et surtout pas en s'abritant derrière l'absence de risque d'effets secondaires ou de toxicité !

L'influence des conditions d'élevage

Le but de toute prescription, quelle qu'elle soit, est bien d'être efficace, à savoir permettre à l'animal malade de retrouver sous un délai rapide un état de santé, capable de le maintenir en vie, afin de croître, de s'entretenir ou de produire conformément aux souhaits de son détenteur.

La notion d'efficacité me pose des difficultés dans l'exercice actuel de la médecine vétérinaire.

En agriculture conventionnelle, nous sommes confrontés trop souvent aux pathologies à répétition, et les antibiotiques ne sont pas la solution, encore moins les médecines alternatives : ce sont les conditions d'élevage qu'il faut savoir remettre en cause, et la conduite de l'élevage à revoir, si nous voulons être efficace dans l'emploi de nos médicaments.



« À la recherche du symptôme rare, bizarre ou curieux »

Un exemple tout simple en cette période hivernale, si je suis confronté à une épidémie de mammites, alors que j'ai 10 % de vaches en trop sur mon aire paillée, par rapport aux normes reconnues ou si j'ai une litière accumulée de 2 mois, il me faut impérativement revoir le logement de mes vaches ou en réformer, ou curer mon aire paillée.

C'est à ces conditions que non seulement mes prescriptions seront efficaces, mais également que je diminuerai le nombre de cas de mammites en améliorant les conditions d'ambiance de mon bâtiment et que mon troupeau sera dans de bonnes conditions de bien-être, et par conséquent capable de se défendre et de se maintenir en bonne santé. N'oublions jamais la place prépondérante de l'alimentation dans ce maintien de l'état de bonne santé de l'animal.

Ce constat précédent est aussi valable en Agriculture Biologique. La première fonction de tout éleveur, quel que soit son système d'exploitation est de tout mettre en œuvre afin d'entretenir ses animaux en bonne santé. Et malgré cela, il y aura toujours des aléas et des susceptibilités individuelles qui feront que l'éleveur aura à faire face à des signes de pathologies. Mais les soins de l'éleveur ou la mise en place de solutions médicamenteuses par son vétérinaire traitant ne seront efficaces qu'à la condition expresse que les conditions d'élevage seront optimales.

Observer pour bien anticiper

Trop souvent, on se plaint de l'inefficacité des médicaments, alors que ce sont les conditions de leur usage qui est à revoir, ou pire que l'usage en cause ne repose pas sur un diagnostic précis et complet.

J'en arrive à la seconde fonction essentielle de tout éleveur, observer ses animaux. C'est-à-dire, à travers ses observations, être capable de juger du maintien de l'état de bonne santé de ses animaux ; par exemple, l'état des bouses, l'état de remplissage du flanc gauche, l'état du poil, les critères de sa production en lait permettent, entre autre, de juger de l'équilibre de la ration mise à disposition.

Mais cette observation régulière des animaux permettra aussi de détecter de façon précoce des signes de pathologie débutante. Et c'est cette précocité de détection qui permettra d'envisager la solution thérapeutique la mieux adaptée pour remettre l'animal sur pied.

(Suite page suivante)

Un bon diagnostic posé grâce à une bonne maîtrise des règles techniques et aux signes observés par l'éleveur permettent une meilleure efficacité des solutions thérapeutiques. Cette efficacité sera reconnue par la disparition rapide de ces mêmes signes qui ont conduit au diagnostic.

Prenons l'exemple d'une mammite débutante, découverte à l'occasion de la traite, avec un quartier légèrement congestionné, rouge, et douloureux au toucher ; la vache est, dès sa sortie de salle de traite, bloquée au cornadis afin de lui prendre la température rectale, et faire un examen clinique plus précis : état de ses bouses, allure dans son déplacement, réaction à la manipulation, au toucher, à la douleur, zone de chaleur, de froideur, état de ses yeux, écoulement (type, couleur, odeur...). Tous ces signes d'observation permettront d'affiner le diagnostic, en tenant compte aussi de l'historique et des antécédents de l'animal.

Armés de ces signes, il sera possible de poser un diagnostic précis, permettant d'évaluer la gravité de la mammite, et ainsi, en fonction des connaissances et de l'expérience de l'éleveur de choisir une méthode thérapeutique : c'est une première mammite de cette lactation, l'état général semble peu affecté (température normale ou peu élevée, appétit conservé), le lait n'est pas encore modifié, et l'éleveur maîtrise l'usage des huiles essentielles, il saura alors mettre en place un protocole avec un objectif d'amélioration progressive et l'obtention d'une guérison complète au bout de 4 à 5 jours (et surtout un comptage cellulaire inférieur à 250 000 cellules par ml dans le mois qui suit, sans avoir de rechute). C'est absolument l'efficacité à obtenir !

Le cas est plus grave ou c'est une récidiviste, si l'éleveur a une maîtrise de la pratique homéopathique, il pourra tenter un remède homéopathique avec un objectif de retour à la normale en 48 à 72 h.



« Une belle qui se laisse observer... »

Si ce n'est pas le cas ou si le cas semble dépasser le cadre habituel, ou si des signes présentés par l'animal sont anormaux, il faudrait mieux faire appel à son vétérinaire pour établir un bon diagnostic et mettre en place un traitement efficace, mais surtout qui donne les meilleures chances de guérison à l'animal..... et ce sont encore parfois les antibiotiques lorsque les médecines alternatives ne sont pas maîtrisées.

Mes propos peuvent choquer ou interpellier. Souvent il m'est rétorqué qu'il faut beaucoup de temps pour observer un animal et que les symptômes ne sont pas faciles à repérer, et qu'ensuite l'amélioration rapide n'est pas souvent au rendez vous, et qu'enfin tous les « vétos » ne pratiquent pas l'aromathérapie ou l'homéopathie ou que le « véto alternatif » habite trop loin.

Personnellement je suis convaincu de l'intérêt de prendre le temps d'observer et qu'il faut seulement prendre les symptômes que donnent l'animal et qu'il ne sert à rien d'en inventer, ça ne sera pas efficace !

Mais une chose est sûre, ces médecines doivent apporter une amélioration aussi rapidement et même plus rapidement que l'allopathie ; par conséquent, il s'agit bien de médecines efficaces rapidement et de façon durable à condition qu'elles soient mises en place avec les bons critères et à partir d'un bon diagnostic.

La profession vétérinaire et les pratiques alternatives

L'implication de la profession vétérinaire demeure trop faible à ce jour dans ce domaine.

Et je suis le premier à le déplorer. Mais le contexte actuel sur les actions mises en place autour des antibiotiques nous permet d'espérer.

Je crois pouvoir affirmer que tout ce que je viens d'écrire sera compris et accepté par mes consœurs et confrères. Quelques-uns sont demandeurs d'informations, voire de formation en pratique de médecines alternatives et nous proposons maintenant des actions dans le cadre de la formation continue des vétérinaires.

Je considère que l'Agriculture Biologique constitue un laboratoire d'idées pour le monde de l'élevage dans son ensemble, y compris en matière de maîtrise de la santé animale. D'abord, pour résumer la première partie de mon propos, par la maîtrise de tous les facteurs d'élevage qui conditionneront le maintien de la bonne santé du troupeau sans avoir à utiliser de médicaments quels qu'ils soient, aussi naturels soient-ils ! ... et là l'expertise de tout vétérinaire peut être utile ... sans prescription (j'insiste !....).

Enfin plus la demande de soins avec les médecines alternatives sera grande, notamment sur les indications où l'allopathie n'a pas de solution (je pense notamment aux vaches à taux cellulaires élevés ou qui récidivent en mammite plus de 2 fois au cours d'une même lactation et pour lesquelles il est illusoire d'insister avec des antibiotiques), plus vous interpellerez votre vétérinaire à s'impliquer ou à rechercher une solution et plus vous ferez avancer la connaissance de ces médecines ... car il nous reste encore beaucoup de choses à découvrir, notamment de ces remèdes homéopathiques présents dans nos répertoires et qu'on ne parvient pas encore à prescrire



« Un chien observateur... »

Cas concret de problème sanitaire sur une ferme "bio"

Voici le témoignage d'un producteur ayant connu un problème sanitaire récurrent et qu'il tente de résoudre grâce à des plantes aromatiques.

Yannick SEYCHAL
(Adhérent du dép^t 42)

Présentation de l'exploitation

Je me suis installé en 2003 sur l'exploitation familiale, petite structure pratiquant la vente directe, avec un système proche de l'Agriculture Biologique. J'ai fait mon stage de pré-installation en 2002 chez Stéphane GRIOT, adhérent BIOLAIT et ai réfléchi à mon installation en "bio".

Mais comme à ce moment là, BIOLAIT traversait une crise alors que je m'installais avec des investissements importants, il était plus judicieux pour moi de vendre mon lait en AOC Fourme.

J'ai construit une stabulation ainsi qu'un séchage en grange et pratiqué une agriculture économe et la plus autonome possible en gardant toujours un regard sur le "bio".

Les mammites subcliniques

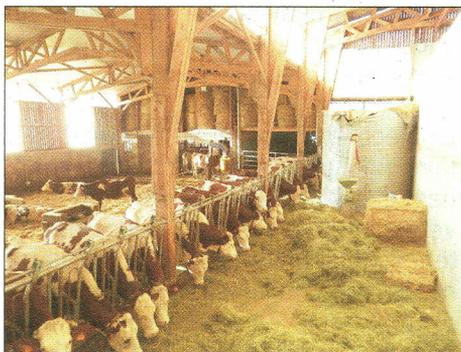
Comme la plupart des éleveurs laitiers, mon élevage est sujet à des "pic de cellules" durant certaines périodes de l'année où des taux cellulaires varient sans grand changement de pratiques. Parfois le taux s'envole et il faut réagir.

Ce fut le cas cet été où les leucocytes ont atteint les 700 000 cellules par ml de lait.

À ce moment là, Denis SUFFISSAIS, Technicien qualité à BIOLAIT, m'a contacté pour avoir plus d'informations concernant l'origine de ce problème. Je lui ai donc répondu que j'avais bien quelques vaches qui "bricolent" mais que je ne comprenais pas une montée aussi importante du taux cellulaire.

Il m'a donc proposé de me faire parvenir un dossier où figurent les conseils pour lutter contre les mammites et les cellules. J'ai accepté cette aide afin d'identifier au plus vite le ou les problèmes provoquant ces cellules et d'y remédier rapidement avant d'éventuelles pénalités.

À cet instant, j'ai commencé à appliquer un protocole de différentes pratiques et traitements. Tout d'abord la machine à traire a été vérifiée auparavant ; mis à part des tuyaux à lait à changer, rien n'était à signaler. Puis j'ai observé les animaux et constaté qu'après la traite, quelques vaches allaient se coucher sur l'aire paillée.



« Le troupeau de Montbéliardes »

Cette dernière était peu entretenue car nous étions au mois de juin et les vaches pâturaient jour et nuit. J'ai donc décidé de condamner l'aire paillée, et ai fait un effort sur l'hygiène de traite en lavant bien les trayons (même propres) avec une lavette par vache et appliqué un produit de trempage plus gras qui reste donc plus longtemps en contact sur le trayon.

Ensuite, vient le moment d'identifier quelles étaient les vaches qui "polluaient" le lait avec l'aide du "leucotest" qui me permit de savoir si un ou plusieurs quartiers étaient infectés.

Les vaches avec un seul quartier à soigner ont eu droit à un mélange d'huiles essentielles préparé par mon vétérinaire homéopathe. J'ai pratiqué un massage du quartier avec l'huile pendant 5 jours.

Les vaches qui ont tous les quartiers infectés ont un stimulant par voie orale de plantes aromatiques que Philippe LABRE (Vétérinaire) a élaboré (CPM8).

Je donne aussi 30 grammes de chlorure de magnésium, un immunostimulant efficace et pas cher, par vache pendant quatre jours.

Bilan et conclusion

Le taux cellulaire du tank a bien baissé les mois suivants, mais ceci fut également dû à l'arrivée de vaches ayant fraîchement vêlé qui étaient "saines". Les vaches traitées avec les huiles essentielles n'ont pas été assainies.

Pourtant certains collègues ont utilisé les huiles pour traiter des mammites cliniques et en ont été satisfaits. J'ai donc dû tarir ces vaches un mois plus tôt en administrant des seringues antibiotiques. À noter que ces vaches ont démarré la lactation suivante sainement.

Je constate aussi que mon "pic de cellules" est arrivé à un moment où je livrais peu de lait et sans veau pour boire le lait des vaches à cellules. Seulement deux ou trois vaches suffisent pour vous "polluer" le tank.

J'essaye, par conséquent, d'avoir une production laitière tout au long de l'année plus régulière afin d'obtenir le phénomène dilution. ■

Quelques chiffres :

**M. Yannick SEYCHAL
NOIRETABLE (42)**

- ▶ Quota : 165 000 litres ;
- ▶ 78 hectares ;
- ▶ Date adhésion BIOLAIT : 01/05/2010
- ▶ Début de conversion : 07/05/2010
- ▶ Fin de conversion : 15/06/2012
- ▶ Vente directe

Comment le GDS aborde les questions sur les médecines alternatives ?

Les arrières effets qu'entraîne l'utilisation des antibiotiques posent de plus en plus de problèmes dans notre société (efficacité aléatoire, phénomène de résistance, transmission d'antibiotiques, résistance chez les humains...) sans parler du coût de ces produits qui alourdissent les charges dans les exploitations en production conventionnelle.

✉ **Rémy GICQUEL, EARL de la CAVALERIE**
(administrateur GDS Morbihan, adhérent du dép⁵⁶)

De fait, de nombreux éleveurs, en "bio" ou en "conventionnel" réfléchissent à la pratique de médecines alternatives à l'emploi d'antibiotiques.

Cependant, celles-ci étant peu développées à l'heure actuelle, les références sont trop peu nombreuses et souvent méconnues de la profession agricole.

C'est à ce titre que les GDS (Groupement de Défense Sanitaire) Grand Ouest, qui représentent les régions Normandie, Bretagne et Pays de Loire, (soit 14 départements) ont mis en place en septembre 2011, un groupe de travail, composé de 3 représentants par région (1 directeur de GDS, 1 vétérinaire du GDS et un éleveur) soit 9 personnes au total. En tant qu'administrateur du GDS Morbihan, je représente la Bretagne.

Dans un premier temps, nous avons fait un état des lieux de ce qui existe au sein des différents GDS.

Quelques échanges se font parfois avec le GAB ou des vétérinaires spécialisés, mais globalement, peu de choses sont avancées. Nous constatons par ailleurs que les vétérinaires sont peu formés aux médecines alternatives, ce qui limite le choix d'interlocuteurs compétents en la matière.

L'objectif du groupe de travail est de faire une évaluation de la demande des éleveurs, et de permettre aux vétérinaires d'acquérir des compétences. Les méthodes de soins alternatifs sont multiples (homéopathie, phytothérapie, aromathérapie, acupuncture, ostéopathie...) et nécessitent parfois des niveaux de formation élevés.

Au cours de l'année 2012, des contacts avec des vétérinaires formateurs ont été pris et des formations destinées aux éleveurs se concrétisent (utilisation de l'homéopathie et/ou utilisation des huiles essentielles).

Parallèlement, ONIRIS (école vétérinaire de Nantes) qui travaille régulièrement en partenariat avec les GDS, s'intéresse de plus en plus à ce sujet. Ainsi, une étudiante a réalisé une thèse sur l'utilisation d'huiles essentielles pour le traitement des mammites. D'autres travaux seront développés ces prochains mois.

C'est par la diffusion de résultats concrets que nous progresserons dans la démarche. La collecte et la synthèse de données d'utilisateurs permettront d'établir des références fiables, capables de répondre aux attentes des différents intervenants (vétérinaires, producteurs, consommateurs). ■

Quelques chiffres :

EARL de la CAVALERIE
Fabienne et Rémy GICQUEL
SAINT GONNERY (56)

- ▶ 2 UTH ;
- ▶ SAU : 60 hectares dont :
 - 50 hectares d'herbe ;
 - 2 hectares de betteraves ;
 - 3 hectares de Colza ;
 - 5 hectares de Méteil.
- ▶ Quota : 300 000 litres ;
- ▶ 45 vaches laitières (Prim'holstein) ;
- ▶ Accueil touristique : (3 gîtes, 1 chambre d'hôtes) ;
- ▶ Vente directe (huile de colza/confitures) ;
- ▶ Production d'énergie (475 m² de panneaux photovoltaïque).



« Fabienne & Rémy GICQUEL »

Comment, dans un bref article, donner un avis sur les médecines alternatives ? Elles sont anciennes, différentes, certaines complexes et ont souvent des bons résultats. Malheureusement nous assistons trop souvent à un phénomène de mode qui balaye d'un revers de main toute réalité scientifique. Prenons l'exemple du traitement des mammites aux huiles essentielles.

✉ **Grégoire KUNTZ**

(Vétérinaire, Groupe médecines alternatives GDS Bretagne)

Les connaissances

La recherche impose des contraintes pour évaluer l'efficacité d'un traitement :

- Protocoles stricts ;
- Comparaisons (placebo, guérison spontanée et antibiothérapie) ;
- Critères objectifs et mesurables (comptages cellulaires, bactériologies, tests CMT) ;
- Nombreux animaux comparables (sains ou leucocytaires) ;
- Affections comparables (mammites cliniques ou subcliniques).

En aromathérapie (approche uniciste), le traitement est adapté à l'animal, il s'appuie sur le ressenti et l'expérience et varie pour une même affection. L'efficacité est généralement évaluée par la satisfaction de l'éleveur.

D'un côté des protocoles complexes, de l'autre, des données inexploitable : les études fiables sont rares.

La formation des éleveurs

Quelques jours de formation par un naturopathe et quelques huiles essentielles ne suffisent pas pour tout connaître, pouvoir soigner la quasi-totalité des maladies de l'élevage et s'affranchir du vétérinaire.

L'éleveur, devant adapter le traitement, doit bien comprendre ce qu'il fait. Ceci implique des formations d'initiation et de perfectionnement, du temps, de l'argent (stages, livres,...), donc de la motivation.

Au début, livrés à eux-mêmes, certains hésitent ou ont de mauvais résultats et finissent par abandonner. D'autres font des erreurs et parfois s'entêtent.



L'accompagnement, au cours de visites ou par téléphone, par un vétérinaire référent est indispensable pour progresser.

La réglementation

En production animale, acheter des huiles essentielles ne donne pas tous les droits car il peut y avoir un risque pour le consommateur dès lors qu'on utilise une substance active qu'elle soit naturelle ou non.

Sans rentrer dans le détail des textes, la préparation de traitements et leurs prescriptions reviennent au vétérinaire.

Seules certaines huiles essentielles ont un temps d'attente nul. D'autres sont référencées avec des délais à respecter. Certaines sont interdites. Toutes les autres ne sont pas référencées aujourd'hui, ce qui impose un temps forfaitaire.

La toxicité

Les huiles essentielles sont des extraits concentrés d'origine végétale et certaines sont toxiques. Leur utilisation repose sur la prudence et l'expérience.

Quelques gouttes pendant quelques jours pour une vache qu'un éleveur appliquera pour toutes les vaches malades, pendant toute sa carrière... à la main.

La précaution impose de mettre un gant, ce que déconseillent les naturopathes. Dans ce cas : masser avec une petite éponge ou appliquer sur les pis.

L'efficacité

Les bons résultats, comme les échecs, existent. Certains éleveurs sont satisfaits par les huiles essentielles : l'aspect de la mamelle et du lait sont normaux après deux jours de traitement.

Oui, mais les comptages cellulaires peuvent rester élevés durablement et/ou la bactérie peut rester enkystée dans la mamelle. Les naturopathes recommandent au moins 10 jours de traitement pour réduire les leucocytes.

L'efficacité du traitement doit être évaluée par les signes cliniques et des critères objectifs (tests CMT, comptages cellulaires individuels, bactériologie).

Notons que l'antibiothérapie mise en place après échec de l'aromathérapie, et donc tardivement, aura de moins bons résultats.

(Suite page suivante)

Perspectives

Les médecines alternatives s'attachent à la connaissance de l'individu. Nous préconisons l'observation des animaux pour la prévention et la détection précoce des pathologies. Les médecines alternatives ne voient pas la maladie que par le germe mais comme la conséquence d'un déséquilibre de l'animal dans son milieu.

Nous visons la maîtrise des facteurs de risques (environnement, alimentation, technique).

Les médecines alternatives ne prétendent pas être la solution miracle. Nous ne pensons pas qu'elles puissent remplacer complètement l'antibiothérapie.

C'est un outil offrant des perspectives, comme par exemple le traitement sélectif des vaches saines au tarissement.

Les médecines alternatives ne doivent pas être opposées à l'allopathie. La santé et le bien-être animal seraient les premiers touchés.

Ces approches doivent être utilisées en parallèle pour bénéficier des avantages de chacune. Le vétérinaire, qui reste le spécialiste de la santé animale, les naturopathes et les éleveurs doivent progresser ensemble pour optimiser ces approches, éclaircir la réglementation et rendre les produits plus disponibles.

L'expérience acquise et les résultats décrits imposent de s'y intéresser. GDS Bretagne propose des formations par des vétérinaires spécialisés.

En collaboration avec ONIRIS, GDS Bretagne a encadré une thèse vétérinaire « Etude de l'efficacité d'un mélange d'huiles essentielles par application cutanée locale dans 34 élevages bretons ». Les résultats obtenus seront publiés prochainement et ouvrent la porte à d'autres travaux.■

Point de vue sur l'évolution des pratiques alternatives en élevage

Pour être bref, disons qu'elles sont différentes, contextualisantes et argumentées. Elles représentent donc un point de vue différent sur les pratiques d'élevage et sur les soins à donner aux animaux et se heurtent aujourd'hui à l'organisation commerciale, sociale, syndicale et administrative des pratiques conventionnelles.

Essayons de définir ces pratiques.

Les pratiques alternatives, dans les pays européens et particulièrement en France ont atteint un tel degré d'organisation, de complexité qu'il faudra beaucoup de temps et beaucoup d'énergie avant de les faire reculer.

Les pratiques alternatives sont contextualisantes et cela prend prioritairement en compte les mécanismes du vivant, les caractéristiques de chaque espèce animale ou de chaque race, les contraintes imposées à l'animal par chaque type d'élevage.

L'animal représente le point central de la démarche, son bien-être et sa bonne santé garantissant ensuite la qualité des productions et les revenus de l'éleveur.

L'élevage ne se résume pas au seul bilan comptable, les animaux ne sont pas des marchandises mais d'abord des êtres vivants.

Enfin, les pratiques alternatives sont argumentées à partir du caractère contextualisant des analyses sur la santé animale : toute proposition **pour une nouvelle technique d'élevage** prend en compte toutes nos connaissances sur le vivant et doit faire l'objet d'une validation par des essais en stations et chez les éleveurs.

Les solutions alternatives ont la lourde tâche de prouver plus encore que les solutions conventionnelles, leur intérêt sur la santé et le bien-être des animaux, la qualité des productions, les conséquences pour la planète, le caractère équitable et durable des productions animales et n'oublions pas qu'elles concernent prioritairement les techniques d'élevage et accessoirement celles des soins curatifs.

✉ **Gilles GROSMOND**
(Docteur vétérinaire HIPPOLAB)

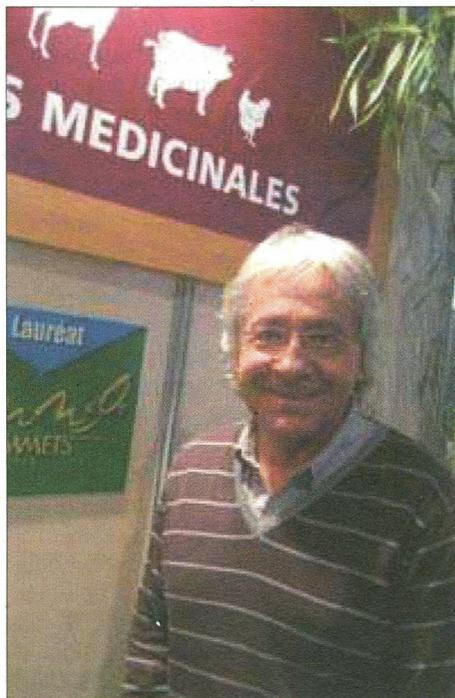
Les éleveurs s'intéressent-ils à ces pratiques ?

Depuis quelques années, les éleveurs participant aux formations sont de plus en plus et même majoritairement des éleveurs conventionnels.

Cette tendance, très forte chez les éleveurs laitiers dans l'ouest de la France est beaucoup plus variable pour le reste du territoire.



(Suite page suivante)



« Le Dr Gilles GROSOMOND, »

D'une manière générale les nouvelles technologies s'adaptent bien aux cahiers des charges de la "bio" : ainsi le robot de traite devient le meilleur garant de la santé de la mamelle.

En effet, parce qu'il renseigne très précocement sur la conductivité du lait, il permet d'intervenir pendant une période de forte réactivité de l'animal assurant alors l'efficacité des systèmes alternatifs de soins.

Toutes les nouvelles techniques d'élevage méritent de faire l'objet d'une **évaluation objective** de leur intérêt à l'aide de critères retenus dans l'élevage biologique.

Les vétérinaires pratiquent-ils les solutions alternatives ?

Chacun ne peut qu'apporter un témoignage personnel sur notre profession. Pour ma part, je n'ai consacré que 0,05 % de mon temps à la formation de mes confrères et pourtant je me suis efforcé de répondre à toutes leurs demandes.

Il est vrai que leur activité reste majoritairement attachée au marché du médicament et que les solutions alternatives réclament plus de temps et de "vraies visites d'élevage" qu'il est parfois difficile de facturer.

L'enseignement dans les écoles vétérinaires n'encourage guère ces pratiques qui réclament donc une formation personnelle longue à acquérir.

Quelles sont les dérives à craindre ?

Santé animale et médicaments sont aujourd'hui deux concepts étroitement associés, le premier acte de bonne volonté se traduit toujours par la substitution d'un médicament de synthèse par un médicament naturel.

Il n'y a rien de pire que cette bonne intention : les solutions alternatives sont d'abord des techniques d'élevage avant d'être des alternatives de soins.

Les solutions alternatives ne sont enseignées ni dans les lycées agricoles, ni dans les écoles vétérinaires. Il y a donc urgence à structurer un enseignement digne de ce nom et adapté à chaque catégorie socio-professionnelle.

Aucune évolution des pratiques n'est aujourd'hui possible avec la qualité et la quantité de connaissances dispensées sur le sujet.

Enfin la mode du "tout naturel" aiguise les appétits de tous bords et les solutions administrées aux animaux s'avèrent pires que les solutions conventionnelles.

Ainsi les "huiles essentielles de synthèse" proposées sous le vocable "d'analogue nature" tel que le thymol, carvacrol, menthol, eugénol, ... envahissent de plus en plus le marché.

Ils ont parfois même la bénédiction du cahier des charges de l'élevage "bio" (ainsi le thymol en apiculture).

Vers quel avenir ?

Les solutions alternatives ont acquis une véritable maturité et permettent de gérer de grands effectifs ou de hauts niveaux de production.

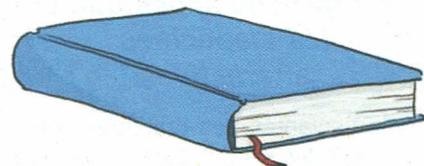
Il suffirait de coordonner enfin le travail des éleveurs, des vétérinaires, des établissements d'enseignement, des chercheurs et des politiques pour que les aides ou le marché ne constituent plus les seuls moteurs de l'évolution en élevage.

Enfin pour être réellement crédibles, les solutions alternatives doivent cesser d'être une collection anarchique de recettes, de points de vue trop sectaires ou trop limités.

Elles doivent s'inscrire dans une cohérence plus large et prendre en compte toutes les singularités du vivant tant animal que végétal. ■

À paraître

En janvier 2013 "Santé animale et solutions alternatives" dont l'auteur est le Dr Gilles GROSOMOND, aux éditions France Agricole.



Place de l'Agriculture Biologique dans l'enseignement vétérinaire

A ONIRIS, école vétérinaire de Nantes, comme dans les trois autres écoles vétérinaires françaises, la priorité de formation des vétérinaires est l'apprentissage de la démarche diagnostique, c'est-à-dire élaborer un raisonnement qui permette d'identifier la maladie en cause sur un animal ou un troupeau malade. Ce diagnostic permet au vétérinaire de choisir les actions correctives à mettre en œuvre, qu'il s'agisse des traitements ou des mesures préventives. C'est à cette étape que les attentes des producteurs de lait en agriculture biologique doivent être prises en compte.

✉ **Nathalie BAREILLE** (Professeur en zootechnie vétérinaire à l'ONIRIS de Nantes)
& **Martine KAMMERER** (Professeur en pharmacie et toxicologie vétérinaire à l'ONIRIS de Nantes)

Formation à la démarche diagnostique

Dès le début de leur formation, les étudiants sont sensibilisés à l'importance économique de l'agriculture et plus particulièrement de l'élevage en France et en Europe. Les conséquences des pratiques agricoles sur l'agro-écosystème sont abordées, et c'est à ce moment que les grands principes de l'agriculture biologique sont présentés avec une illustration par le cahier des charges applicable aux productions bovines.

Ensuite, lors de leur formation clinique, les étudiants apprennent la démarche diagnostique applicable dans un troupeau sur des cas réels d'exploitations de la région nantaise confrontées à des problèmes de mammites, cellules et parasitisme liés au pâturage des bovins. Ceci nous conduit souvent dans des élevages biologiques pour lesquels il faudra prendre en compte les contraintes en matière curative et préventive lors de la proposition de recommandations.

Une visite approfondie facultative d'une exploitation laitière biologique, est organisée chaque année; elle rassemble un petit groupe d'étudiants des 2 filières d'ONIRIS (ingénieurs agroalimentaires et vétérinaires) volontaires et particulièrement intéressés.

Une approche spécifique sur les médecines alternatives

Les particularités des pratiques vétérinaires curatives sont depuis peu présentées dans l'enseignement de base de pharmacologie, sous forme d'un cours consacré aux « Médicaments vétérinaires dans le cahier des charges de l'élevage biologique ». Son objet est de détailler les règles en matière de thérapeutique, et de présenter les grandes lignes de la phytothérapie, de l'aromathérapie et de la minéralothérapie.

Approche alternative et cadre légal

Les autres approches dites « alternatives », telles que l'homéopathie ne sont pas abordées. La principale raison est que la formation vétérinaire française doit se référer à des exigences de qualité définies au niveau européen pour l'équivalence de notre diplôme partout en Europe. Une des exigences est que la formation se base sur des connaissances établies scientifiquement, ce qui n'est actuellement pas le cas de toutes les médecines alternatives.

Ceci nous conduit donc à une prudence vis-à-vis de celles-ci, d'autant plus que le cadre réglementaire de leur utilisation est lui aussi assez flou. En revanche, la formation continue des vétérinaires n'est pas tenue aux mêmes exigences européennes.

Ainsi, compte tenu de la demande forte des éleveurs en agrobiologie, des formations complémentaires en homéopathie ou phytothérapie vétérinaire sont organisées par différents organismes sur la base d'expériences individuelles des intervenants. Un d'entre eux vient d'ailleurs faire part de son expérience aux étudiants vétérinaires qui s'orientent vers la pratique rurale.

Recherche scientifique sur les médecines alternatives

Cependant, la production d'essais comparatifs prouvant l'efficacité des médecines alternatives est un préalable à leur enseignement dans les écoles vétérinaires, et ceci devient urgent vu le contexte de réduction de l'usage des antibiotiques en élevage. Nous avons réellement la volonté d'améliorer la formation des vétérinaires à l'usage des médecines alternatives, mais nous voulons pour cela nous appuyer sur des données fiables relatives à leur efficacité, ainsi qu'à leur innocuité, pour l'animal mais aussi pour le consommateur.

C'est pourquoi nous encadrons régulièrement des travaux de thèse vétérinaire portant sur des suivis ou des essais thérapeutiques dans les élevages utilisant ces pratiques.

Nous avons la préoccupation non seulement d'aider les futurs vétérinaires à répondre aux souhaits des éleveurs "bio" en terme de traitements, mais aussi de les sensibiliser à la problématique des risques liés aux résidus. En effet, médicament naturel ne signifie pas forcément médicament sans danger, et même s'il est efficace, le vétérinaire ne pourra l'utiliser ou le prescrire s'il n'est pas certain que ce traitement sera sans risque pour le consommateur. Dans ce domaine aussi, les connaissances sont encore partielles.

Cela ne nous empêche pas d'œuvrer à l'amélioration de la santé des animaux en élevage agrobiologique en développant des approches préventives.

Ainsi, cette année 2013 verra le lancement d'un projet européen sur la santé des vaches laitières en élevage agrobiologique auquel nous participons. Il s'agira de mettre au point une méthode d'abord globale de la santé basé sur la connaissance précise des interrelations entre les différents secteurs d'une exploitation donnée et l'identification de leviers d'action pour sécuriser la santé des bovins.

Soixante-quinze exploitations de Loire-Atlantique, du Morbihan et de la Moselle participeront à ce projet. A terme, cette méthode sera diffusée aux conseillers sanitaires qu'ils soient techniciens, ingénieurs ou vétérinaires. Cela nous permettra aussi d'avoir une meilleure compréhension de la diversité des exploitations agricoles sous cahier des charges « Agriculture Biologique » et de la faire partager au travers de nos enseignements. ■

Les rapports vétérinaires / éleveurs : l'avis de l'ANAREV

Notre association, l'ANAREV (Association Nationale pour l'Amélioration de Relations Eleveurs-Vétérinaires), a été créée l'été dernier avec l'objectif de faire « bouger les lignes » entre éleveurs et vétérinaires, notamment pour tout ce qui concerne l'approvisionnement de la pharmacie vétérinaire des élevages.

 **Pascal GORTAIS**
(Président de l'ANAREV)

Prescription ou conseil ?

En effet, le « système » français se base sur une incohérence majeure : les personnes qui prescrivent les médicaments, et qui sont donc chargées d'en instaurer une consommation la plus pertinente possible, tirent en moyenne 75 % de leur revenu professionnel de la vente de ces mêmes médicaments.

Ce problème ne fait même que s'amplifier car, au fil des décennies, la concurrence sur ce marché (au combien lucratif !) s'est progressivement éteinte : regroupement des vétérinaires au sein de structures associatives, et quasi-disparition de la possibilité de se fournir chez les pharmaciens avec l'application du décret « prescription-délivrance » de 2007.

Or, un des principaux défis que nous devons dès aujourd'hui relever est de baisser la consommation des médicaments vétérinaires dans les élevages français. En prise quotidienne avec les problématiques de nos élevages, nos principaux interlocuteurs pour avancer sur ce sujet sont les vétérinaires de terrain.

Actuellement, les vétérinaires manquent de crédibilité dans l'accomplissement de leurs actes de prescriptions, quand ce n'est pas de liberté de mouvement pour des raisons économiques. Faire évoluer leurs modes de rémunération leur permettrait de mieux accompagner les éleveurs sur cette nouvelle voie : moins de médicaments, plus de prévention.

Il y a nécessité de mieux séparer prescription et vente, à l'instar de ce qui s'est passé sur le dossier de l'amélioration de la qualité de l'eau. Ceci ne sera évidemment possible

Ventes d'antibiotiques dans les pays Européens (MG/KG)



« La quantité d'antibiotiques utilisée en élevage varie beaucoup selon les pays enquêtés. Les différences démographiques entre les cheptels n'expliquent pas à elles seules cette réalité. Des études complémentaires sur les groupes d'âge, les doses administrées, le mode de conduite et les pratiques de transport jusqu'à l'abattoir, sont nécessaires pour identifier les facteurs capables de les expliquer. »

que si les éleveurs acceptent une revalorisation des actes vétérinaires, notamment ceux de conseils.

Concurrence sur la vente des médicaments

Afin d'initier ce mouvement, l'ANAREV demande une évolution de la réglementation française : il faut dynamiser la concurrence entre vétérinaires et pharmaciens sur le marché du médicament, et ainsi faire baisser les marges pratiquées.

Dans le même temps, nous souhaitons que le marché national de médicaments vétérinaires s'ouvre aux importations parallèles (intracommunautaires), dans le but de faire baisser le prix d'utilisation de ces produits pour les éleveurs.

En effet, pour améliorer la compétitivité de nos exploitations, la diminution du poste « frais vétérinaire » des exploitations d'élevage, si on ne veut pas qu'elle se fasse au détriment des vétérinaires praticiens, ne pourra être obtenue que par une baisse des marges des industriels du médicament.

D'ailleurs, il est intéressant de noter que sur ce marché évalué à 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, un gain de 5 % pour les utilisateurs améliorerait le revenu des éleveurs de quelques 100 millions d'euros (soit sans doute beaucoup plus que le médiatique « fonds céréaliers éleveurs », financé par une hypothétique « contribution volontaire »...).

En définitive, une évolution de la réglementation et des mentalités sont indispensables pour se donner toutes les chances de réussir à baisser notre consommation de médicaments, et notamment agir plus efficacement sur la problématique de l'antibio-résistance, enjeu sociétal dépassant les préoccupations des seuls agriculteurs « bio ». ■

Plus de détail sur le site :
www.anarev.com

 **ANAREV**